



PROJECT PROPOSAL

Pan African Federation of Accountants (PAFA)

and

African Accounting & Finance Association (AAFA)

**2024-2025 AFRICA CALL FOR ACCOUNTING AND FINANCE
RESEARCH INITIATIVE (ACAFRI)**

1. Preamble

This research initiative aims to further PAFA's and AAFA's vision to develop and engage in global knowledge and solutions on issues with direct effect on African economy, society, and the profession. Building on previous collaborations, the initiative draws on the shared view that there is a significant gap in evidenced-based African accounting and finance research on several issues of interest to practitioners, financial regulators, academia, and policymakers. Furthermore, funding for such research is limited, and there is limited opportunity for accounting academics to deepen their experience and engagement with policy-making organisations. PAFA seeks to pursue partnerships with academics in Universities in Africa and the African Diaspora by funding research that will, aim to address the current challenges and agenda to be discussed at the next Africa Congress of Accountants' (ACOA) 2025, focusing on the implications of sustainability reporting and assurance.

PAFA and AAFA will thus collaborate in identifying, reviewing, and funding research projects that are of direct interest to practitioners, financial regulators, academia, and policymakers, with the involvement of colleagues who have proven expertise, through a scheme referred to as the 2024-2025 Africa Call for Accounting and Finance Research Initiative (2024-2025 ACAFRI). Specifically, this initiative will benefit PAFA, Professional Accountants, Recognised Supervisory Bodies (Accountancy Regulators), Professional Accountancy Organisations, academics, and the accountancy profession in Africa. It aims to provide relevant empirical evidence on diverse issues to inform and deepen PAFA's advocacy and policy development activities in Africa. It will also enhance the profile, capacity, and performance of academics at universities in Africa. Generally, the initiative will enhance the relationship between the accountancy profession and academics (and their affiliated institutions) in Africa.

The AAFA, as a body of accounting academics and professionals, will act as a platform to identify scholars, review proposals, recommend projects for funding, monitor progress, and ensure projects are completed by November 2025. AAFA will set up an Implementation and Review Committee (IRC) to manage the process.

2. Objective of the Research Initiative

Drawing on the themes and agenda of ACOA 2025, the objective is to produce high-quality, original empirical, conceptual, or theoretical research for use by the accountancy profession in Africa to support economies, political institutions and communities in actualising successful reforms and in their quest toward attaining the AU Agenda 2063 and UN SDGs outcomes.

Specifically, the project is expected to achieve the following:

- i. Commission and fund three (3) Africa accounting and finance (and cognate subject areas) research projects of interest to the PAFA membership and policymakers (maximum award of US\$ 8,000 per project); taking into account a list of sub-themes underpinning the ACOA 2025 theme.
- ii. Provide a platform for successful researchers to disseminate their findings to PAFA and Professional Accountancy Organisations in Africa on issues pertinent to the profession for policy making—by way of presentation at a suitable PAFA event and a summary research report jointly issued by PAFA-AAFA.
- iii. Enable capacity building and research skills development of Africa accounting researchers through the funding of original research, supported by expert scholars.
- iv. Position PAFA and AAFA to address practical challenges and issues facing the accountancy profession and more generally African economies and societies.

3. Research Funding Awards

AAFA's IRC will make a public call for proposals that will be reviewed and selected for funding in consultation with PAFA. One representative from each of the commissioned projects will be invited to the 8th Africa Congress of Accountants (specific dates to be confirmed)¹ providing an opportunity to engage with the more than one thousand delegates on matters relevant to the research project. The research findings will be presented at a suitable PAFA event and published in a joint PAFA-AAFA Research Report series. A summary of the research reports will be published in the *Africa Accounting and Finance Journal* special issue or other collaborating/relevant journals.

¹ 2025 ACOA is expected to hold in the second week of June 2025. More details will be available in due course.

4. Eligibility and Conditions

To be eligible to participate in the research initiative, the project participants need to adhere to the following conditions and criteria:

- a. The lead investigator (and main author of the report) **MUST** be resident in Africa and be a permanent academic staff member of a university in Africa or other higher education institution. A member of the Diaspora can act as a co-lead investigator. This must be alongside another resident African Scholar.
- b. Lead investigators need to propose a suitable project team, mindful of the objective of empowering African scholars and ensuring diversity and inclusion.
- c. The investigator(s) must demonstrate evidence of scholarly capabilities to conduct and complete high-quality research within the expected timeline. This normally implies that the lead investigator(s) must hold a PhD degree at the time of the application and show an existing track record of research and scholarly publications.
- d. The department/university of the lead investigator must support the application with a letter to be included in the application that confirm such support.
- e. Since some projects could involve collecting data from different countries, the lead investigators must show evidence of access to a network of researchers and relevant practitioners in accounting, finance, and relevant disciplines (e.g., technology) in other African countries.
- f. The proposed project must be original, in line with the themes set out in the call, achievable within the required timeframe, and all research monies spent by the end of the period.
- g. The intended research project cannot be part of an ongoing PhD study.
- h. One of the investigators (preferably the lead investigator) from each of the three projects must be available to attend ACOA in June 2025. Their travel costs will be covered.
- i. The research funds must cover the direct costs e.g., data collection, research assistance, purchase of data sets, interview transcription, survey costs, bank transfer costs and a reasonable cost of the researchers' time (not exceeding 50% of the total budget). Any intended travel costs must be directly associated with research activities. 50% of the monies will be paid in advance and the balance paid upon completion and approval of the final report.
- j. All members of the research team will be a party to a research contract with AAFA.
- k. Successful applicants must be in a position to submit their complete research report no later than 30 November 2025. Upon mutual agreement, regular written and verbal progress reports will be sought by the IRC before the final submission date.
- l. Applicants who have won prizes or funding from previous initiatives are not eligible to apply in their capacity as a lead investigator.
- m. Members of the IRC are not eligible to be part of any research team.
- n. The proposal and reports can be submitted in English or French

5. Application Process

Applicants who meet the eligibility criteria and fulfil the conditions stated above have to submit a research proposal (**using the template provided in the Appendix**) by the relevant deadline. The proposed research project must be original and focus on one of the thematic areas noted in section 6.

The IRC will review the proposals, provide comments for review and formally notify the three successful teams in good time to enable them to submit their research projects within the stipulated timeline. Members of the selected projects will be encouraged to attend the *relevant African Accounting and Finance Association (AAFA) Annual Conference* to present their work in progress.²

6. Thematic Areas

Research proposals are invited on the following thematic areas within the overarching theme of **sustainability accounting, reporting and/or assurance**.

While there have been major developments on the international front with regards to sustainability standards and calls for accountants to focus on people, planet and prosperity, the extent to which these initiatives are reflected on the African continent, and in turn drive change and transformation, is open to debate. Many African countries face several ‘grand challenges’, bound by structural inequalities, financial vulnerabilities, resource exploitation, corruption, limited public sector capacity while there is a need for major reform to transform or transition private and public sectors to higher productivity contexts, foster skill-intensive activities and support communities in a sustainable way. Furthermore, notions of ‘growth’ are not purely about adopting traditional economic models that can merely increase financial outcomes, but often at the expense of social ones (e.g., inequality), and be exclusive rather inclusive (e.g., favouring large entities rather than SMEs) and disregarding environmental impact and climate change. In this context therefore, how professional accountants contribute through their accounting, reporting and assurance roles is of crucial relevance in considering the multi-faceted dimensions of sustainability. More generally, there remains a dearth of knowledge and understanding how these aspects are unfolding (if at all) on the continent, in companies, public sector and other organisations; as revealed, to some extent, in the previous 2022-2023 ACARFI projects and summary reports on the themes of sustainable development goals, public sector resilience and water accountability.

² Authors attending the AAFA conference will be expected to pay for their travel costs.

The following are indicative (and not exclusive) themes and areas of interest to the PAFA community:

1. The identification, assessment, and monitoring of sustainability risks (beyond climate i.e., biodiversity, human rights).
2. Cases of early adoption of sustainability reporting (e.g., S1 and S2; and/or transition from different models) and the consequences thereof (financial, reputational, operational, and social), including cases of engaging with double-materiality principles and approaches.
3. How to support SMEs in identifying, assessing, and managing sustainability-related matters?
4. Case studies of connectivity between sustainability risks, opportunities, and financial statements.
5. How (if at all) are accounting and finance professionals becoming more involved in sustainability reporting and assurance?
6. How do companies and organisations collect, manage and process sustainability-reporting data, inclusive of the challenges in collecting such data? This includes uncovering good practices and developing guidance on ensuring the quality and integrity of sustainability reporting and assurance data.
7. What are the different principles, methodologies and procedures underpinning sustainability assurance being used in different settings (industries and countries)?
8. What are the views of investors and financial providers with regards to sustainability reporting and assurance information?
9. What forms of capacity building (and educational) measures would be needed to support accounting and non-accounting professionals with adopting sustainability reporting and assurance practices? This could include an assessment of professional training schemes, tertiary education and/or continuous professional development programmes.

Proposals can incorporate a range of data collection methods that are deemed appropriate to the research questions and themes outlined above. We expect at least one project to be focusing on a Francophone setting. Projects can include desk-based research, rely on financial/economic databases, carry out questionnaire surveys and exploratory (e.g., interview-based) studies of organisational experiences and case studies in Africa. We encourage single country or multi-country designs. Care should be taken as to the ethical implications of the research, access to data, the need to maintain anonymity and confidentiality, the potential risks associated with empirical work (e.g., travel risks, survey response rates, access to company settings, availability of time series or cross-sectional data) and the timescale within which to complete the project.

7. Timeline for Implementation

Date	Activity
15 April 2024	Commencement of the Initiative and call for submission of proposal
31 May 2024	Deadline for submission of Proposals ³ . Proposals must include a comprehensive and detailed budget.
1 -15 June 2024	Review of proposals by the IRC and notice to applicants to attend an interview with the IRC members.
20-22 June 2024	Interview of applicants with prospective proposals.
01 July 2024	Notification of approved and commissioned projects. Research contract signed and disbursement of funds (i.e., 50%)
01 August 2024	Commencement of all research projects
30 November 2024	First interim <i>written</i> progress report to IRC including a draft literature review and an update on planned activities (notably for data collection)
1 December 2024	Commencement of travel arrangement for 1 representative from each research team and AAFA representatives attending the next ACOA.
28 February 2025	Second interim <i>verbal</i> progress report to IRC, including the outcome of data collection/initial analysis, and an update of activities.
1 May 2025	Submission of draft project report with key findings and insights, inclusive of any plan for further work required. Reviewing process initiated.
9 – 13 June 2025	Presentation of draft project report at the ACOA 2025 in Kigali, Rwanda in second week of June 2025.
28 June 2025	Reviewing process completed. Teams to incorporate feedback and revise the report based on comments received at ACOA and from reviewers.
31 July 2025	Submission of the corrected version of the report for presentation at the AAFA conference.
September 2025	Presentation at the AAFA conference ⁴
October 2025	If any, revise the report based on comments from participants of the AAFA conference (and translate the text).
1 November 2025	Submission of the final version of reports as a detailed report and potentially in the <i>African Accounting and Finance Journal</i> . ⁵

³ Applicants are strongly encouraged to use the ‘Pitch’ framework in guiding the development of their proposal. A sample of the pitching framework is available on the AAFA website. Click [here](#) and navigate to “The Pitching Research Template” to download the template.

⁴ No travel support is provided for attendance at the AAFA conference in 2025. Teams will be encouraged to attend in person where possible or be provided with an opportunity to present their research via an online platform.

⁵ Authors will receive the remaining 50% of funds *only* after submission of the corrected version of their completed project for publication and attendance at the ACOA.



Appendix A: Research Proposal Application Form

- Please note:
- (1) The closing date for complete application and supporting documentation:
Friday, 31 May 2024 - 17:00 GMT
 - (2) The lead investigator must send the completed application form and supporting documentation to info@aafassociation.com and Cc: yinka.moses@vuw.ac.nz
 - (3) Supporting documentation: the lead investigator must provide a full CV (together with the CV of co-investigators) **and** a letter of support signed by the Head/Dean of the academic department of the lead investigator's university/institution.

1. Full name of Lead Investigator, affiliation (university & department) and contact details (email and phone):	
1a. If applicable, add the full name(s) of other investigators, affiliation and contact details.	
2. Title of the research project:	
3. What is the main purpose of the research project?	
<i>[No more than 100 words]</i>	
4. Duration of work	5. Proposed start date: dd/mm/yy
<i>[not to exceed 12 months]</i>	<i>[otherwise assumed to start on 1 August 2024]</i>
6. Total amount of funding requested: <i>the cost breakdown is given on page 4</i>	USD

7. Outline of the project

In no more than 1500 words - objectives, area/literature, methods, time plan for major milestones and specifically set out how the intended research relates to one or more of the thematic areas outlined in the call for research projects and will be of benefit to an academic and professional understanding of accounting and financial practices in Africa. Please also set out the role of each investigator and the proposed outcomes:

8. Any additional support being provided (e.g., by own research fund, university funds or from any outside sources):

9. Expenditure:

Please provide **detailed justifications** for the costs and specify any applicable exchange rate. Please incorporate all bank transfer costs and charges in your budget.

Cost item	Justification/basis of estimate	USD
Research assistant (including any salary on-costs)		
Administrative assistance (including on-costs). Please note that this should not include routine departmental administration.		
Survey and/or interview costs (e.g., administration, questionnaire, transcription of interviews)		
Computer Software/Purchase of data sets (quotation/invoice to be provided)		
Any research-related travel and subsistence costs		
Investigators' time (specify hours and hourly rate for each investigator)		
Bank charges/transfer costs		
Other (please give details):		
Total:		USD

10. Name and Signature of Lead Investigator	Date

Administrative Use Only
Comments by Implementation and Review Committee (IRC)

--

--

Decision made:	Awarded / Not Awarded
	Amount Awarded: USD



PROPOSITION DE PROJET

Fédération Panafricaine des Comptables (PAFA)

et

Association Africaine de Comptabilité et de Finance (AAFA)

APPEL À PROJETS POUR L'INITIATIVE DE RECHERCHE EN COMPTABILITÉ ET FINANCE EN AFRIQUE 2024-2025 (ACAFRI)

1. Préambule

Cette initiative de recherche vise à promouvoir la vision de la PAFA et de l'AAFA de développer et de s'engager dans des connaissances et des solutions globales sur des questions ayant un effet direct sur l'économie, la société et la profession africaines. S'appuyant sur des collaborations antérieures, l'initiative s'appuie sur le point de vue partagé selon lequel il existe une lacune importante dans la recherche comptable et financière africaine fondée sur des données probantes sur plusieurs questions d'intérêt pour les professionnels, les régulateurs financiers, les universitaires et les décideurs politiques. De plus, le financement de ces recherches est limité, et les possibilités pour les universitaires en comptabilité d'approfondir leur expérience et leur engagement auprès des organisations d'élaboration des politiques sont limitées. La PAFA cherche à établir des partenariats avec des universitaires d'universités en Afrique et dans la diaspora africaine en finançant des recherches qui viseront à relever les défis actuels et à mettre en œuvre le programme qui sera discuté lors du prochain Congrès africain des Comptables (ACOA) 2025, en mettant l'accent sur les implications de l'information et de l'audit en sur la durabilité.

La PAFA et l'AAFA collaboreront ainsi à l'identification, à l'examen et au financement de projets de recherche qui présentent un intérêt direct pour les praticiens, les régulateurs financiers, les universitaires et les décideurs, avec la participation de collègues ayant une expertise avérée, par le biais d'un programme appelé Appel 2024-2025 pour l'Initiative africaine de recherche en comptabilité et finance (2024-2025 ACAFRI). Plus précisément, cette initiative bénéficiera à la PAFA, aux comptables professionnels, aux organismes de contrôle reconnus (régulateurs comptables), aux organisations professionnelles comptables, aux universitaires et à la profession comptable en Afrique. Il vise à fournir des preuves empiriques pertinentes sur diverses questions afin d'informer et d'approfondir les activités de plaidoyer et d'élaboration de politiques de la PAFA

en Afrique. Il permettra également d'améliorer le profil, les capacités et les performances des universitaires dans les universités africaines. D'une manière générale, l'initiative renforcera les relations entre la profession comptable et les universitaires (et leurs institutions affiliées) en Afrique.

L'AAFA, en tant que groupe d'universitaires et de professionnels de la comptabilité, servira de plateforme pour identifier les chercheurs, évaluer les propositions, recommander des projets de financement, surveiller les progrès et s'assurer que les projets sont terminés d'ici novembre 2025. L'AAFA mettra en place un comité de mise en œuvre et d'examen (IRC) pour gérer le processus.

2. Objectif de l'initiative de recherche

S'inspirant des thèmes et du programme de l'ACOA 2025, l'objectif est de produire des recherches empiriques, conceptuelles ou théoriques originales et de qualité à l'intention de la profession comptable en Afrique afin d'aider les économies, les organismes politiques et les communautés à mettre en œuvre des réformes réussies et à atteindre les résultats de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD des Nations Unies.

Plus précisément, le projet devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- i. Commander et financer trois (3) projets de recherche sur la comptabilité et la finance en Afrique (et domaines connexes) d'intérêt pour les membres de la PAFA et les décideurs politiques (subvention maximale de US\$8 000 par projet), en tenant compte d'une liste de sous-thèmes sous-jacents au thème de l'ACOA 2025.
- ii. Fournir une plate-forme permettant aux chercheurs retenus de diffuser leurs résultats à la PAFA et aux organisations professionnelles comptables en Afrique sur des questions pertinentes pour la profession et pour l'élaboration des politiques, par le biais d'une présentation lors d'un événement approprié de la PAFA et d'un rapport de recherche sommaire publié conjointement par la PAFA et l'AAFA.
- iii. Permettre le renforcement des capacités et le développement des compétences en recherche des chercheurs en comptabilité en Afrique grâce au financement de recherches originales, soutenues par des universitaires experts.
- iv. Positionner la PAFA et l'AAFA pour relever les défis et les problèmes pratiques auxquels sont confrontées la profession comptable et plus généralement les économies et sociétés africaines.

3. Bourses de financement de la recherche

L'IRC de l'AAFA lancera un appel public à propositions qui seront examinées et sélectionnées pour un financement en consultation avec la PAFA. Un représentant de chacun des projets

sélectionnés sera invité au 8e Congrès Africain des Comptables (dates précises à confirmer),⁶ ce qui donnera l'occasion de s'engager avec plus d'un millier de délégués sur des questions pertinentes pour le projet de recherche. Les résultats de la recherche seront présentés lors d'un événement approprié de la PAFA et publiés dans une série de rapports de recherche conjoints PAFA-AAFA. Un résumé des rapports de recherche sera publié dans le numéro spécial de l'*Africa Accounting and Finance Journal* ou dans d'autres revues collaboratrices/pertinentes.

4. Eligibilité et conditions

Pour être admissibles à participer à l'initiative de recherche, les participants au projet doivent respecter les conditions et les critères suivants :

- a. L'enquêteur principal (et l'auteur principal du rapport) **DOIT** résider en Afrique et être un membre permanent du personnel académique d'une université en Afrique ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur sur le continent. Bien qu'un membre de la diaspora peut agir en tant que co-enquêteur principal, cela doit se faire aux côtés d'un autre chercheur résident en Afrique.
- b. Le(s) enquêteur(ices) principaux/principales doivent proposer une équipe appropriée, consciente de l'objectif d'autonomisation des chercheurs/chercheuses africains et d'assurer la diversité et l'inclusion.
- c. Le(s) chercheur(s) doit (doivent) démontrer qu'ils ont la capacité de mener à bien des recherches de qualité dans les délais prévus. Cela implique normalement que le(s) enquêteur(ices) principaux/principales doit (doivent) être titulaire d'un doctorat au moment de la demande et démontrer qu'il(s)/qu'elle(s) ont déjà fait ses preuves en matière de recherche et de publications académiques.
- d. Le département ou l'université de l'investigateur principal doit appuyer sa demande par une lettre à joindre à la demande qui confirme cet appui.
- e. Étant donné que certains projets impliqueront la collecte de données provenant de différents pays, l'équipe de recherche doit démontrer qu'elle a accès à un réseau de chercheurs et de praticiens compétents en comptabilité, en finance et dans des disciplines pertinentes (par exemple, la technologie) dans d'autres pays africains.
- f. Le projet proposé doit être original, en lien avec les thèmes énoncés dans l'appel, réalisable dans les délais requis, et tous les fonds de recherche dépensés avant la fin de la période.
- g. Le projet de recherche envisagé ne peut pas faire partie d'une étude doctorale en cours.
- h. L'un(e) des enquêteur(ices) principaux/principales de chacun des trois projets doivent être disponible pour participer à la participation de l'ACOA en juin 2025. Leurs frais de déplacement seront pris en charge.

⁶ L'ACOA de 2025 devrait avoir lieu durant la deuxième semaine de juin 2025. Plus de détails seront disponibles en temps voulu.

- i. Les fonds de recherche doivent couvrir les coûts directs, par exemple la collecte de données, l'aide à la recherche, l'achat d'ensembles de données, la transcription des entrevues, les frais d'enquête, les frais de virement bancaire et un coût raisonnable du temps des chercheurs (ne dépassant pas 50 % du budget total). Tous les frais de déplacement prévus doivent être directement associés aux activités de recherche. 50 % des sommes seront versées à l'avance et le solde sera versé à l'achèvement et à l'approbation du rapport final.
- j. Tous les membres de l'équipe de recherche devront signer un contrat de recherche avec l'AAFA.
- k. Les candidats retenus doivent être en mesure de soumettre leur rapport de recherche complet au plus tard le 30 novembre 2025. D'un commun accord, l'IRC demandera des rapports d'étape écrits et verbaux réguliers avant la date de soumission finale.
- l. Les candidats qui ont remporté des prix ou du financement dans le cadre d'initiatives antérieures ne sont pas admissibles à présenter une demande en leur qualité d'enquêteur(rices) principaux/principales. Les membres de l'IRC ne sont pas éligibles pour faire partie d'une équipe de recherche.
- m. Les propositions et les rapports peuvent être soumis en anglais ou en français

5. Processus de demande

Les candidats qui répondent aux critères d'admissibilité et remplissent les conditions énoncées ci-dessus doivent soumettre une proposition de recherche (**en utilisant le modèle fourni en annexe**) avant la date limite. Le projet de recherche proposé doit être original et porter sur l'un des domaines thématiques mentionnés à la section 6.

L'IRC examinera les propositions, formulera des commentaires durant l'évaluation et informera officiellement les trois équipes retenues en temps utile afin de leur permettre de soumettre leurs projets de recherche dans les délais impartis. Les membres des projets sélectionnés seront encouragés à assister à la *conférence annuelle de l'Association africaine de comptabilité et de finance (AAFA) pour présenter leurs travaux en cours*.⁷

6. Thématiques

Les propositions de recherche sont sollicitées dans les domaines thématiques suivants dans le cadre du thème général de la comptabilité, le *reporting*, l'audit, et autre certification sur la durabilité.

Bien qu'il y ait eu des développements majeurs sur le plan international en ce qui concerne les normes et référentiels de durabilité et les appels à ce que les comptables se concentrent plus sur

⁷ Les auteurs qui assisteront à la conférence de l'AAFA devront payer leurs frais de déplacement.

l'humain, la planète et la prospérité, il y a beaucoup de questions sur la mesure dans laquelle ces initiatives se reflètent sur le continent africain et, à leur tour, conduisent au changement et à la transformation. De nombreux pays africains sont confrontés à un certain nombre de 'grands défis', associés aux inégalités structurelles, vulnérabilités financières, à l'exploitation des ressources, la corruption, des capacités limitées du secteur public, tandis qu'il est nécessaire de procéder à des réformes majeures pour transformer ou faire passer les secteurs privé et public à des contextes de productivité plus élevée, favoriser les activités à forte intensité de compétences et soutenir les communautés de façon durable. De plus, les notions de 'croissance' ne consistent pas uniquement à adopter des modèles économiques traditionnels qui ne peuvent qu'accroître les résultats financiers, mais souvent aux dépens des modèles sociaux (par exemple, les inégalités), et qui sont exclusifs plutôt qu'inclusifs (par exemple, en favorisant les grandes entités plutôt que les PME) et en ne tenant pas compte de l'impact environnemental et du changement climatique. Dans ce contexte, la façon dont les comptables professionnels contribuent à leurs rôles sur la comptabilité, de présentation de l'information et l'audit est donc d'une importance cruciale pour examiner les dimensions multiples de la durabilité. Plus généralement, il y a toujours un manque de connaissance et de compréhension sur la façon dont ces aspects se déploient (ou pas) sur le continent, dans les entreprises, le secteur public et d'autres organisations ; comme l'ont révélé, dans une certaine mesure, les précédents projets et rapports de synthèse de l'ACARFI 2022-2023 sur les thèmes des objectifs de développement durable, de la résilience du secteur public et de la redevabilité en matière d'eau.

Les thèmes et domaines d'intérêt suivants sont indicatifs (et non exclusifs) pour la communauté de la PAFA :

1. L'identification, l'évaluation et le suivi des risques liés à la durabilité (au-delà du climat, c'est-à-dire la biodiversité, les droits de l'homme).
2. Cas d'adoption précoce de rapports sur la durabilité (par exemple, S1 et S2 ; et/ou transition à partir de modèles différents) et les conséquences qui en découlent (financières, réputationnelles, opérationnelles et sociales), y compris les études de cas d'engagement avec des principes et des approches de double matérialité.
3. Comment aider les PME à identifier, évaluer et gérer les questions liées à la durabilité ?
4. Études de cas sur la connectivité entre les risques de durabilité, les opportunités et les états financiers.
5. Comment (le cas échéant) les professionnels de la comptabilité et de la finance s'impliquent-ils davantage dans le *reporting* et/ou l'audit de la durabilité ?
6. Comment les entreprises et/ou autres organisations collectent-elles, gèrent-elles et traitent-elles les données relatives à la durabilité, y compris les défis liés à la collecte de ces données ? Il s'agit notamment de découvrir les bonnes pratiques et d'élaborer des lignes directrices pour garantir la qualité et l'intégrité des rapports et l'audit sur la durabilité.

7. Quels sont les différents principes, méthodologies et procédures qui sous-tendent l'audit de la durabilité utilisés dans différents contextes (industries et/ou pays en Afrique) ?
8. Quel est le point de vue des investisseurs et des fournisseurs de services financiers en ce qui concerne les rapports, l'audit et/ou la certification sur la durabilité des entreprises et/ou autres organisations?
9. Quelles formes de renforcement des capacités (et de mesures éducationnelles) faudrait-il pour aider les professionnels comptables et non comptables à adopter des pratiques de comptabilité, de *reporting*, d'audit et autres certifications en matière de durabilité ? Il pourrait s'agir d'une évaluation des programmes de formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et/ou des programmes de développement professionnel continu.

Les propositions peuvent intégrer une gamme de méthodes de collecte de données jugées appropriées aux questions et aux thèmes de recherche décrits ci-dessus. Nous nous attendons à ce qu'au moins un projet soit axé sur un cadre francophone. Les projets peuvent inclure des recherches de documents, s'appuyer sur des bases de données financières et économiques, mener des enquêtes par questionnaire et des études exploratoires d'expériences organisationnelles (p. ex. entrevues de recherches) et d'études de cas en Afrique. Nous encourageons des études sur un seul pays ou de plusieurs pays. Il faut cependant faire attention aux implications éthiques de la recherche, à l'accès aux données, à la nécessité de préserver l'anonymat et la confidentialité, aux risques associés au travail empirique (p. ex., les risques liés aux voyages, les taux de réponse aux sondages, l'accès aux milieux de travail, la disponibilité de séries chronologiques ou de données transversales) et l'échéance dans laquelle le projet doit être réalisé.

7. Calendrier de mise en œuvre

Date	Activité
15 avril 2024	Lancement de l'initiative et appel à propositions
31 mai 2024	Date limite de soumission des propositions ⁸ . Les propositions doivent inclure un budget complet et détaillé.
1 -15 juin 2024	Examen des propositions par l'IRC et avis aux candidats de se présenter à une entrevue avec les membres de l'IRC.
20-22 juin 2024	Entretien des candidats avec des propositions potentielles.
01 juillet 2024	Notification des projets approuvés et mis en service. Signature du contrat de recherche et versement des fonds (c.-à-d. 50 %)
01 août 2024	Début de tous les projets de recherche
30 novembre 2024	Premier rapport <i>d'étape provisoire en écrit</i> à l'IRC, comprenant une ébauche de revue de la littérature et une mise à jour sur les activités prévues (notamment pour la collecte de données)
1 décembre 2024	Début des préparatifs de voyage pour 1 représentant de chaque équipe de recherche et des représentants de l'AAFA qui assisteront à la prochaine réunion de l'ACOA 2025.
28 février 2025	Deuxième rapport <i>d'étape verbal provisoire</i> à l'intention de l'IRC, y compris les résultats de la collecte des données et de l'analyse initiale, ainsi qu'une mise à jour des activités.
1 mai 2025	Soumission d'un projet de rapport contenant les principales conclusions et idées, ainsi que tout plan de travail supplémentaire nécessaire. Lancement du processus d'évaluation.
9 – 13 juin 2025	Présentation de l'ébauche du rapport de projet à l'ACOA 2025 à Kigali, Rwanda, au cours de la deuxième semaine de juin 2025.
28 juin 2025	Le processus d'évaluation est terminé. L'équipe tiendra compte des retours et révisera leur rapport en fonction des commentaires reçus à l'ACOA et des des évaluateurs .
31 juillet 2025	Soumission de la version corrigée du rapport pour présentation à la conférence de l'AAFA.
Septembre 2025	Présentation à la conférence de l'AAFA ⁹
Octobre 2025	S'il y a lieu, réviser le rapport en fonction des commentaires des participants à la conférence de l'AAFA (et traduire le texte).
1 novembre 2025	Soumission de la version finale des rapports sous forme de rapport détaillé et éventuellement dans l' <i>African Accounting and Finance Journal</i> . ¹⁰

⁸ Les candidats sont fortement encouragés à utiliser un cadre de présentation pour guider l'élaboration de leur proposition. Un exemple du cadre de présentation est disponible sur le site Web de l'AAFA. Cliquez [ici](#) et accédez à « Le modèle de recherche de présentation » pour télécharger le modèle.

⁹ Aucune aide au déplacement n'est prévue pour assister à la conférence de l'AAFA en 2025. Les équipes seront encouragées à y assister en personne dans la mesure du possible ou à avoir l'occasion de présenter leurs recherche via une plateforme en ligne.

¹⁰ Les auteurs ne recevront les 50 % restants des fonds **qu'après** avoir soumis la version corrigée de leur projet terminé aux fins de publication et de participation à l'ACOA.



Annexe A : Formulaire de demande de proposition de recherche

- Veillez noter :
- (1) La date limite pour la demande complète et les documents justificatifs :
Vendredi, 31 mai 2024 - 17:00 GMT
 - (2) L'enquêteur principal envoie le formulaire de demande dûment rempli et les pièces justificatives à info@aafassociation.com et Cc : yinka.moses@vuw.ac.nz
 - (3) Documents justificatifs : L'enquêteur principal doit fournir un CV complet (ainsi que le CV des co-enquêteurs) **et** une lettre d'appui signée par le directeur ou le doyen du département académique de l'université ou de l'établissement de l'enquêteur principal .

1. Nom complet de l'enquêteur principal, affiliation (université et département) et coordonnées (e-mail et téléphone) :	
1a. Ajoutez le(s) nom(s) complet(s) des autres enquêteurs, affiliation et coordonnées.	
2. Titre du projet de recherche :	
3. Quel est l'objectif principal du projet de recherche ?	
<i>[Pas plus de 100 mots]</i>	
4. Durée des travaux	5. Date de début proposée : jj/mm/aa
<i>[ne pas dépasser 12 mois]</i>	<i>[dans le cas contraire, on suppose qu'il commencera le 1er août 2024]</i>
6. Montant total du financement demandé: <i>La répartition des coûts est donnée à la page 4</i>	USD

7. Grandes lignes du projet

En 1500 mots maximums, les objectifs, le domaine/la littérature, les méthodes, le calendrier des principales étapes et l'exposé spécifique de la manière dont la recherche envisagée se rapporte à un ou plusieurs des domaines thématiques décrits dans l'appel à projets de recherche et sera bénéfique pour une compréhension académique et professionnelle des pratiques comptables et financières en Afrique. Veuillez également préciser le rôle de chaque chercheur et les résultats proposés :

8. Tout soutien supplémentaire fourni (par exemple par son propre fonds de recherche, des fonds universitaires ou de toute autre source extérieure) :

9. Dépense:

Veuillez fournir des justifications détaillées des coûts et préciser tout taux de change applicable. Veuillez intégrer tous les frais et frais de virement bancaire dans votre budget..

Élément de coût	Justification/base de l'estimation	USD
-----------------	------------------------------------	-----

Assistant(e) de recherche (y compris les frais de salaire)		
Assistance administrative (y compris les frais supplémentaires). Veuillez noter que cela ne devrait pas inclure l'administration ministérielle courante.		
Frais d'enquête et/ou d'entrevue (p. ex. administration, questionnaire, transcription des entrevues)		
Logiciels informatiques/Achat d'ensembles de données (devis/facture à fournir)		
Tous les frais de déplacement et de séjour liés à la recherche		
Temps des enquêteurs (précisez les heures et le taux horaire pour chaque investigateur)		
Frais bancaires/frais de virement		
Autre (veuillez donner des détails) :		
Total:		USD

10. Nom et signature de l'enquêteur principal	Date

Usage administratif uniquement
Commentaires du Comité de mise en œuvre et d'examen (CEI)

--

--

Décision prise :	Attribué / Non décerné
	Montant octroyé : USD